

Halte aux plantes envahissantes !



Une plante envahissante est par définition une espèce exotique importée dans un territoire. Elle modifie la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes naturels dans lesquels elle se propage.

Elles ont souvent une croissance rapide et des modes de reproduction très actifs. Elles sont par ailleurs, très compétitives et résistantes.

Les plantes envahissantes génèrent des nuisances et sont considérées comme l'une des plus grandes causes de perte de diversité biologique.

Impacts sur l'environnement et les paysages

- Prolifèrent au détriment des espèces locales
- Menacent les espèces rares, protégées ou à forte valeur patrimoniale
- Modifient les milieux
- Peuvent perturber, de ce fait, la faune sauvage

Impacts sur les activités humaines

- Engendrent des perturbations sur le pastoralisme en diminuant la valeur fourragère des pâtures
- Ont des répercussions sur la circulation de l'eau en milieu humide
- Diminuent les rendements agricoles

Impact sur la santé

- Allergisantes, urticantes ou encore photosensibles

Les terrains les plus sensibles aux invasions végétales concernent les milieux soumis à des perturbations (incendie, crues, déforestation, mise à nue des terres, surpâturage).

A FAIRE

- Faucher par coupes successives et répétées pour affaiblir la plante et favoriser la reprise des plantes natives de notre région.
- Arracher les nouveaux pieds en début de colonisation.
- Mettre les pieds dans des sacs poubelles et les apporter à la déchèterie au bac des « incinérables ». Les débarrasser préalablement de la terre et les couper en morceaux de 15 cm.
- Nettoyer les outils, les pneus et chenilles des véhicules

A NE PAS FAIRE

- Ne pas planter, ni distribuer la plante
- Ne pas traiter chimiquement en bordure de cours d'eau ou en zone naturelle préservée
- Ne pas jeter les résidus de fauche dans la nature, ni dans le bac des déchets verts à la déchèterie
- Ne pas déplacer les terres contaminées
- Ne pas mettre dans le compost

Des plantes envahissantes dans mon jardin ?

Pour le savoir, voici la description de 4 espèces présentes ou en progression dans notre département.



AMBROISIE (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

Description : 10 à 150 cm. Tige rougeâtre. Feuilles très découpées et minces de 3 à 10 cm de long, plus ou moins poilues. Les feuilles froissées sont odorantes. Fleurs verdâtres. Floraison d'août à octobre.

Reproduction en milieu naturel : les graines sont dispersées par le vent dans un rayon de 2 m.

Habitat : terrains dénudés ou récemment remués (champs cultivés, voies de communication, lotissements, friches, chantiers, berges de rivière ...). Zones de plein soleil. Résistante à la sécheresse.

Nuisances : allergies causées par le pollen pouvant se traduire par des rhinites, des sinusites, des conjonctivites, de l'asthme ou des trachéites. Allergies cutanées.



RENOUÉE DU JAPON (*Reynoutria japonica*)

Description : 2,5 à 4 m. Tige rougeâtre. Feuilles rondes, pointues jusqu'à 15 cm de long. Appareil racinaire très développé. Minuscules fleurs blanchâtres regroupées en grappe. Floraison d'août à octobre.

Reproduction en milieu naturel : propagation par un réseau de racine dense et multiplication par boutures et par simples fragments de plantes.

Habitat : milieux alluviaux et humides (forêt, marais, cours d'eau) et milieux perturbés (talus, bords de route, voies ferrées, terrains remaniés...). Terres acides. Exposition ensoleillée et atmosphère humide.

Nuisances : prolifération excessive, perturbation des milieux et de la régénération naturelle des forêts alluviales, érosion des berges, dégradation des ponts et des barrages.

Plantes de substitution : cornouiller stolonifère / Barbe-de-bouc.



BALSAMINE DE L'HIMALAYA (*Impatiens glandulifera*)

Description : 2 m, tige robuste, Feuilles ovales et dentelées de 5 à 18 cm de long et de 5 à 7 cm de large. Fleurs roses ou blanches. Floraison de juillet à octobre. Fruits en capsule.

Reproduction en milieu naturel : par les graines et par bouturage de tige ou de racine. Croissance rapide.

Habitat : milieux frais et humides (berges des rivières, canaux, talus, lisières de bois...). Tout type de sol et de pH. Craint le gel.

Nuisances : gêne pour les autres espèces, réduction de la biodiversité locale, entrave à l'écoulement des eaux, érosion des sols.



BUDDLEIA OU ARBRE AUX PAPILLONS (*Buddleja davidii* Franchet)

Description : 1 à 5 m. Feuilles de 10 à 30 cm de long. Bords légèrement dentés. Face supérieure vert foncé et face inférieure blanche. Fleurs parfumées de petites tailles groupées en grappe dense (35 cm). De couleur blanche à pourpre avec des tâches orange au centre. Floraison de juillet à décembre.

Reproduction en milieu naturel : pollinisée par les insectes, graines, bouturage. Croissance rapide.

Habitat : sites ouverts et perturbés (voies de chemin de fer, bords de route, murs, falaises, chantiers, friches, ruines...). Tout type de sol.

Nuisances : concurrente aux espèces locales. Restreint l'accès aux cours d'eau. Erosion des berges.

